

CONSEIL MUNICIPAL DE NOGENT-SUR-VERNISSON

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 JUIN 2023 à 19h

L'an deux mille vingt-trois, le **neuf juin**, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le deux juin par Monsieur le Maire Philippe MOREAU, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire Philippe MOREAU.

Etaient Présents : Philippe MOREAU, Dominique DENIS, Jean-Luc PICARD, Maryse TRIPIER (a reçu procuration de Virginie PRESLES), Jean-François LEFEBURE, Sophie MALGOURIS, Philippe GILLET (a reçu procuration de Julien SCIAUVAUD), Monique PIOT, Frédéric GOSSELIN, Charbel EL HANNA, Christine OUTREVILLE, Stéphanie WURPILLOT, Sandrine GUILLOCHON, Diane DE BELLESCIZE, Sylvain GALOPIN, Jean-Loup OUDIN, Danielle DUMONT (a reçu procuration de Gratiane DES DORIDES), Jean-Jacques ARVY, Madeleine OLANIER formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Virginie PRESLES (a donné procuration à Maryse TRIPIER), Julien SCIAUVAUD (a donné procuration à Philippe GILLET), Julien DELALANDRE, Gratiane DES DORIDES (a donné procuration à Danielle DUMONT)

Jean-Jacques ARVY est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire Philippe MOREAU déclare la séance du conseil municipal ouverte, et procède à l'appel nominatif des conseillers municipaux.

Les conseillers municipaux suivants sont absents et/ou se sont excusés et ont donné procuration :

- Mme Virginie PRESLES (procuration à Maryse TRIPIER)
- M. Julien SCIAUVAUD (procuration à Philippe GILLET)
- M. Julien DELALANDRE
- Mme Gratiane DES DORIDES (procuration à Danielle DUMONT)

Monsieur le Maire propose de nommer le secrétaire de séance dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Jean-Jacques ARVY est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1/ Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs (Délibération n° 2023-028)

Vu le décret n°2023-257 en date du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 02 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre des délégués et de leurs suppléants à désigner ou à élire par les conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner les délégués et les suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Monsieur le Maire, en application du code électoral, rappelle que le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin. Mesdames Madeleine OLANIER, Monique Piot, Diane DE BELLESCIZE et Monsieur Sylvain GALOPIN constituent le bureau électoral.

Monsieur le Maire indique le mode de scrutin applicable et précise que conformément au code électoral, le conseil municipal doit élire sept délégués et quatre suppléants.

Monsieur le Maire rappelle que l'élection se fait sans débat, au scrutin secret, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni adjonction ou suppression de nom, sans modification de l'ordre de présentation des candidats.

Monsieur le Maire constate le nombre de liste de candidats. Une seule liste a été déposée.

Liste Ensemble pour Nogent

- Monsieur Philippe MOREAU
- Madame Dominique DENIS
- Monsieur Jean-Luc PICARD
- Madame Maryse TRIPIER
- Monsieur Jean-François LEFEBURE
- Madame Sophie MALGOURIS
- Monsieur Frédéric GOSSELIN
- Madame Diane DE BELLESCIZE
- Monsieur Charbel EL HANNA
- Madame Stéphanie WURPILLOT
- Monsieur Philippe GILLET

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents et représentés :	22
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	22
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages déclarés blancs :	3
Nombre de suffrages exprimés :	19

Suffrages

Liste Ensemble pour Nogent :	19
------------------------------	----

Sont proclamés élus en qualité de délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

- Monsieur Philippe MOREAU
- Madame Dominique DENIS
- Monsieur Jean-Luc PICARD
- Madame Maryse TRIPIER
- Monsieur Jean-François LEFEBURE
- Madame Sophie MALGOURIS
- Monsieur Frédéric GOSSELIN

Sont proclamés élus en qualité de suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

- Madame Diane DE BELLESCIZE
- Monsieur Charbel EL HANNA
- Madame Stéphanie WURPILLOT
- Monsieur Philippe GILLET

Monsieur le Maire clôt la séance.

Fin de séance : 19h25

Le Maire,
Philippe MOREAU



Le secrétaire de séance,
Jean-Jacques ARVY